

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **56 (1920)**

Heft 38

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

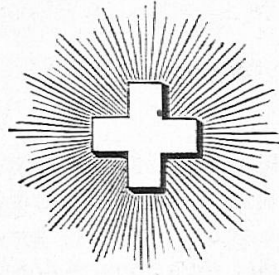
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LVI^{me} ANNÉE

N^o 38

Série B



LAUSANNE

18 Septembre 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise.* — *Divers.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Les mauvaises classes.* — *Pour l'école active : La fontaine et l'eau.* — *Orthographe et vocabulaire pour le degré inférieur.* (Suite). — *Leçon de choses : la plume.* — *Orthographe : Les terminaisons des verbes au singulier.* — *Arithmétique : le mètre carré.* — *Poids brut, poids net, tare.* — *Pensée.*

CHRONIQUE VAUDOISE

De tout un peu. — Un vieux proverbe dit que les absents ont toujours tort. Votre nouveau chroniqueur en a fait l'expérience. Absent du pays lors de la constitution du Comité de la S. P. V., il n'a pu exprimer ses préférences et lorsqu'il a voulu faire entendre sa voix et réclamer contre la décision qui le désignait comme bulletinier, il était trop tard, le rédacteur en chef de l'*Educateur* lui avait déjà souhaité la bienvenue dans ce journal.

Nous ne pouvons donc que nous incliner ; mais ce n'est pas sans appréhension que nous prenons la plume de « correspondant ». Nous avons grand'peur, en effet, que les lecteurs de l'*Educateur* ne retrouvent pas dans nos chroniques la sagesse et l'humour qui caractérisent notre ami Roulier. La vie fiévreuse du chef-lieu vaudois n'est guère propice à l'examen calme et objectif des questions et peut-être plus d'une de nos chroniques s'en ressentira-t-elle et plus d'un lecteur regrettera-t-il la plume malicieuse de notre prédécesseur. Nous nous en excusons par avance.

Jusqu'à la fin de cette année, la chronique vaudoise continuera à disposer d'une place assez restreinte. Les renseignements du Comité central sur l'importante question de la revision des traitements en occuperont sans doute une bonne partie ; pourtant, nous ne saurions oublier que pour l'instant, nous sommes un chroniqueur et nous demandons instamment aux présidents des sections, aux délégués et aux membres en général de nous tenir au courant de tout ce qui peut intéresser le corps enseignant. Si l'on pense à l'*Educateur* lors du décès d'un collègue, on l'oublie volontiers quand il s'agit d'une fête scolaire, d'un jubilé, de telle décision importante de l'une ou l'autre de nos sections ou d'une autorité. Quelques lignes à l'*Educateur* seront toujours les bienvenues.

En ce moment, votre correspondant a peu de choses à dire.

Le nouveau Comité s'est présenté le 31 août au Département de l'Instruction publique et des cultes. Vos mandataires ont été très cordialement reçus par MM. Dubuis, conseiller d'Etat et Savary, chef de service. Comme il s'agissait d'une visite de politesse, les grandes questions à l'ordre du jour n'ont pu être qu'effleurées.

Dans les séances qui ont suivi, deux commissions ont été nommées ; la première, composée de MM. H. Pidoux, Dessauges et D. Benoit, est chargée d'élaborer le cahier des charges du futur secrétaire général ; la deuxième qui comprend MM. Favrat, Chabloz, Martin et Mlle Amiguet, préparera le nouveau règlement pour la protection des membres.

Le Comité a adressé au Département une demande concernant la rétribution des Cours complémentaires de l'hiver prochain...

Vous m'en voudriez certainement, lecteurs vaudois, si je ne vous parlais de traitements et vous vous diriez : « Que fait donc le Comité ? » Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, si le projet concernant les employés de l'administration cantonale est connu, celui qui réglera le sort du corps enseignant n'est pas encore prêt. Son élaboration est entourée du plus profond mystère : il a été impossible d'obtenir des renseignements, mais le Comité s'occupe de la chose avec toute l'attention que mérite cette importante question.

Nous nous sommes occupés encore de plusieurs demandes de secours. Nous savions déjà tout le bien que, discrètement, sans bruit, notre caisse faisait parmi nos collègues malades ou dans le besoin ; mais nous avons été émus à l'énumération de toutes les souffrances qu'on nous signale et qu'il faut s'efforcer de soulager. Sans doute, tout n'est pas toujours pour le mieux dans la grande famille de notre Société pédagogique vaudoise, cependant sachons pardonner quelques imperfections et soyons fiers de cette belle œuvre de solidarité qu'est notre Caisse de secours et d'invalidité.

J. T.

Comité de la S. P. R. — L'élection des membres vaudois du Comité de la S. P. R. aura lieu avant la fin de l'année dans les assemblées de sections. Les anciens membres sont rééligibles ; ils seront considérés comme candidats, à moins de désistement formel donné de leur part au président de la S. P. V. La liste incomplète, car il y a déjà des vides, sera incessamment communiquée aux lecteurs qui pourront éventuellement présenter des candidats.

J. T.

DIVERS

La misère du corps enseignant autrichien. — Le Comité bernois de secours aux instituteurs d'Autriche tente d'obtenir un nouvel effort en faveur de son œuvre. Sur sa proposition, une réunion de délégués était convoquée à Aarau le 11 septembre pour aviser aux nouvelles mesures à prendre. Il n'a pas été possible au Bureau romand de s'y faire représenter. Ses membres étaient, ce jour-là, retenus par leurs fonctions.

D'autre part, le moment arrive où, dans les situations les plus difficiles, il y a une question de dignité, pour celui qui appelle à l'aide, à savoir appliquer l'adage : « Aide-toi et le Ciel t'aidera. » De renseignements qui nous ont été

fournis par des membres du personnel autrichien séjournant en Suisse, il résulte qu'à Vienne on trafique ferme dans le monde des affairistes, que les commerces de luxe sont florissants, les théâtres pleins, les restaurants chics aussi ; d'autre part les travailleurs manuels (ceux qui ont du travail) touchent 50 à 100 couronnes l'heure, alors que ceux qui instruisent leurs enfants meurent de faim à 10 couronnes la leçon. Situation monstrueuse où toute une classe de la population, la plus instruite ou la moins arrogante, s'étirole et dépérit sans que personne se soucie de son sort.

Ce n'est pas le secours à l'état permanent qu'appelle cette situation, c'est l'action corporative, disciplinée et, s'il le faut, momentanément soutenue de l'extérieur. Il y a une question de dignité pour la république d'Autriche, à ne pas laisser son corps enseignant vivre des aumônes des instituteurs étrangers. Après avoir fait notre devoir envers nos collègues malheureux de plusieurs autres pays, nous avons le droit de le lui rappeler s'il le faut. C'est ce qui a engagé le Bureau romand à répondre comme suit à la convocation reçue :

Neuchâtel, 14 septembre 1920.

Monsieur F. Fritschi, Président du Lehrerverein, Zurich.

Monsieur et cher collègue,

Le Bureau romand, empêché de se faire représenter à l'assemblée d'Aarau, samedi 11 courant, tient à vous exprimer son opinion au sujet de l'ordre du jour de cette réunion.

Le comité spécial de Berne propose que le corps enseignant de la Suisse continue son œuvre de bienfaisance en faveur des instituteurs d'Autriche. A cet effet, il a adressé, ces derniers temps, un nouvel appel.

Notre impression est que cette procédure est inopportune et que l'appel trouvera peu de sympathie chez nous. A l'assemblée d'Oltén, en mars 1920, le délégué romand avait déjà particulièrement insisté sur la difficulté d'organiser à nouveau une souscription dans un milieu qui, depuis la guerre, avait été largement mis à contribution. Par pitié et par solidarité, nous ne nous sommes point dérobés, une somme de plus de 4300 fr. ayant été recueillie en terre romande. Nous estimons avoir fait notre devoir et nous croyons que si, ultérieurement, quelque chose peut être fait en faveur des malheureux collègues autrichiens, c'est en substituant l'action corporative au secours qui reste impuissant.

Nous nous expliquons :

La situation créée au corps enseignant d'Autriche provient du fait que dans cet Etat tout préoccupé de matérialisme, l'intellectuel n'est plus situé socialement à sa place. Le corollaire en est que les traitements sont scandaleusement déficitaires, n'atteignant, et encore ! que le $\frac{1}{5}$ de ce que retire l'ouvrier manuel.

Cet état de choses ne doit pas subsister et, pour y remédier, nous vous prions de bien vouloir faire examiner par votre comité la proposition ci-après formulée par le Bureau romand unanime :

Les Comités des associations pédagogiques suisses adressent au gouvernement autrichien, et particulièrement aux autorités des villes de Vienne et de Gratz, une protestation solennelle et indignée contre la situation faite à nos collègues et

la rétribution dérisoire de leurs fonctions en regard de celle dont bénéficient les professions manuelles.

Nos deux grandes associations marchant d'entente sur ce point, nous croyons que notre action pourrait être efficace.

En attendant une réponse que nous espérons favorable, nous vous présentons, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Bureau romand :

Le Secrétaire,
WERNER BRANDT.

Le Président,
FRITZ HOFFMANN.

Le **Cours de gymnastique populaire de Moutier** s'est terminé le samedi 28 août écoulé. Il comptait 34 participants, dont 12 Jurassiens bernois, 4 Fribourgeois et 18 Vaudois, tous instituteurs, à l'exception d'un maître de gymnastique. Il était destiné à introduire le *Manuel fédéral de gymnastique de 1912*, avec ceci de spécial cependant, c'est que tous les exercices se sont faits en plein air, sans engins. Il convenait donc tout spécialement aux instituteurs de la campagne.

Dirigés par deux fervents champions de l'Education physique en Suisse romande, MM. E. Hartmann, professeur à Lausanne, et J. Thorin, inspecteur à Genève, les participants ont suivi avec un intérêt sans cesse grandissant les diverses phases du développement physique de nos écoliers. Ils ont pu se rendre compte qu'en fait d'exercices le *Manuel fédéral* leur offre une mine inépuisable. Aucun engin : les exercices préliminaires, les ex. des bras, des jambes, du torse, les marches, la course, le saut, le lever, le lancer, variés à l'infini et bien ordonnés peuvent suffire ; tous les accidents du terrain peuvent servir à l'assouplissement des muscles. Ajoutons-y les ex. de traction, de résistance, la natation, les jeux libres ou récréatifs, les jeux pédagogiques et les jeux de sport, tout concourt au développement hygiénique.

Empreint d'un bon esprit de camaraderie, agrémenté de conférences captivantes, d'une forte Chorale, d'une course aux usines de Choindez, d'une soirée familière-type, le cours de Moutier parut trop court ; il laissera au cœur de tous une impression durable, chacun aura à cœur de mettre à exécution les enseignements judicieux donnés par MM. les Directeurs.

De tels cours devraient se donner chaque année, dans chaque région, et devraient être obligatoires pour le corps enseignant. L'Etat allouant des subsides aux participants et intervenant auprès des communes pour l'aménagement d'emplacements suffisants, une forte impulsion serait ainsi donnée à l'éducation physique, complément indispensable de l'éducation de la jeunesse.

Un participant.

Je cite deux brochures qui pourraient rendre service aux collègues :

1. *Plan de leçons (sans engins) pour l'enseignement des exercices physiques dans les classes mixtes.*
2. *Leçons-types pour l'enseignement de la gymnastique à l'école primaire,* toutes deux par J. Thorin, inspecteur de gymnastique, Genève.

Education de la jeune fille. — Nous extrayons ce qui suit d'un long communiqué que nous recevons :

Le *Bund junger Stauffacherinnen* est une association de jeunes filles suisses

englobant tout le pays, qui poursuit *l'éducation gratuite de la femme au rôle de ménagère et de mère* et cela pour toutes les jeunes filles, notamment celles qui travaillent dans des magasins, des fabriques et des bureaux, auxquelles leurs conditions d'existence ne permettent pas de suivre une école de ménage.

A cet effet, la ligue se propose d'organiser des *cours du soir théoriques* pour établir ensuite, lorsque le nombre des membres et le produit des cotisations seront suffisants, de véritables *internats* d'enseignement et d'éducation pratique. Il ne s'agit pas seulement de fournir aux jeunes filles les connaissances nécessaires en matière de travaux de maison, de cuisine, de couture, etc., mais aussi de développer en elle les *concepts moraux* de la vie et, en un mot, de compléter leur éducation au sens restreint de ce terme.

C'est par notre propre amélioration et relèvement que nous voulons commencer et par là suppléer à l'insuffisance sociale sous une de ses formes les plus marquées ; la tâche suprême de la femme ne saurait continuer de consister uniquement dans l'atténuation des détresses de l'heure, dans une bienfaisance illimitée et dans l'aumône. Il faut que la femme cherche à *prévenir* le mal plutôt qu'à le guérir. La création de crèches, de garderies d'enfants, de soupes populaires, etc., n'a en fin de compte pour effet que de déraciner toujours plus la famille, cette base de l'Etat, et de faire perdre aux caractères légers tout sentiment de leur responsabilité. Combien sont vraies ces paroles de Pestalozzi : « Une bienfaisance mal comprise est la ruine des malheureux qui en sont l'objet. » — Le mal fait par notre civilisation à l'intimité du foyer doit être réparé, la vie domestique être réintégré dans ses droits et sa puissance salutaire. Les femmes de toutes conditions doivent être ramenées à la nature et au sentiment de leur destination.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est rendre la future mère capable de remplir dûment son rôle sacré, c'est aussi régénérer et faire renaître le sentiment de la famille.

A Berne, les jeunes filles se sont déjà groupées, de sorte que dès l'automne les cours pourront commencer. Le programme à accomplir dans chaque groupe local au moyen de cours du soir et de l'après-midi est le suivant : *pour toutes les jeunes filles* : formation du caractère, introduction à la vie morale et religieuse, économie nationale, art national ; *pour celles qui ne peuvent suivre une école complémentaire* : Hygiène, alimentation, couture, cuisine et jardinage ; *pour fiancées* : concepts moraux relatifs au mariage, hygiène, soin des nourrissons, alimentation et troubles de l'alimentation, éducation, économie ménagère, habillement et intérieur familial, connaissance des matériaux. En fait de maîtres et maîtresses et de conférenciers nous avons pu nous assurer : M. P. Häberlin, prof. à l'Université, M. O. de Greyerz, prof. à l'Université, le Dr P. Lauenex, médecin scolaire, Mme Dr Schultz, patronage de l'enfance, et des représentants des industries à domicile, de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine national (Heimatschutz), de la Société helvétique, etc., etc.

Au nom du Comité :

*La Présidente, LINA ZURRER,
Postfach, Brieftausgabe, Berne.*

Encouragement au travail national. — L'association *Semaine Suisse* communique en ce moment aux participants à la manifestation annuelle de la *Semaine suisse* qui aura lieu du 16 au 30 octobre prochain, les prescriptions y relatives. Eu égard au sérieux de la situation économique actuelle, une participation nombreuse à cette manifestation nationale est dans l'intérêt de l'économie publique. La prospérité de notre pays dépend de l'intensité du travail de sa population et de l'entraide loyale et générale de toutes les branches de notre vie économique. La *Semaine suisse* fournit au commerce suisse l'occasion de faire connaître sa façon de concevoir l'activité industrielle et commerciale indigène sur la base de l'accomplissement des devoirs sociaux.

Pendant la *Semaine suisse*, l'exposition des marchandises indigènes doit constituer un appel direct et efficace aux sentiments de solidarité de toutes les classes de travailleurs, convaincre les acheteurs de notre capacité de production et les engager à soutenir résolument le commerce et le travail nationaux, afin qu'il en résulte pour ceux-ci et pour la communauté entière des avantages certains.
(Communiqué.)

Tableaux muraux « Zénith ». — La fabrique « Zénith », du Locle, vient d'éditer à l'usage des écoles un nouveau tableau mural qui complète heureusement ceux qu'elle a déjà consacrés à la démonstration du mécanisme de la montre. Il s'agit d'une planche lithographiée en trois couleurs, représentant le cadran de 24 heures, avec numérotation des minutes de 5 en 5, et des heures en noir de 1 à 12 et en rouge de 13 à 24. Le cadran est pourvu de deux aiguilles mobiles qui en font un intéressant moyen de démonstration à l'usage des écoles, et faciliteront l'enseignement de l'heure et du calcul dans les classes inférieures.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à Zurich. — En raison du contrat passé par cette société avec la S. P. R., nous publions volontiers le communiqué suivant :

Le Conseil de surveillance a ratifié dans sa séance du 3 juillet 1920, le rapport et les comptes de l'exercice de 1919. L'accroissement des nouvelles assurances a de nouveau été très important pendant l'année écoulée. Il a été conclu en 1919 pour 132,7 millions de francs d'assurances de capitaux ; le chiffre correspondant pour l'exercice précédent était de 83,6 millions. Le portefeuille entier des assurances de capitaux dépasse à la fin de 1919 un demi-milliard de francs et le total des rentes annuelles à payer est de 4,5 millions. L'actif de la société s'élève à 198,2 millions de francs, le compte de profits et pertes accuse un excédent de 3 711 465 francs (1918 : 3 175 598 francs). Malgré l'épidémie de grippe qui sévissait encore au début de l'exercice, la mortalité pour les assurances en cas de décès a été en général favorable.

La totalité des excédents revient aux assurés et est versée au fonds des excédents. L'ensemble des bonis réservés pour être distribués aux sociétaires atteint le chiffre de 18,8 millions de francs.

BIBLIOGRAPHIE

Annales de la Société suisse d'hygiène scolaire pour 1919. Rédaction :
Dr phil. F. Zollinger. Fretz, Zurich.

Cet important volume porte, déjà cette année, la marque de l'élargissement

du but que la Société suisse d'hygiène scolaire s'était assigné à ses débuts. Le domaine de l'hygiène scolaire ayant été exploré par elle pendant près de 20 ans, elle s'attaque désormais à l'hygiène sociale dans son ensemble, mais tout particulièrement dans ses rapports avec l'école. Cela étant, les *Annales* de 1919 prennent en Suisse une place assez analogue à celle de l'*Annuaire de l'Instruction publique* publié à Lausanne par les soins de M. J. Savary. Sachons nous en réjouir : une belle œuvre n'a jamais trop d'ouvriers.

Il faut renoncer à analyser ici le contenu d'un volume aussi riche et traitant des sujets aussi divers, et se borner à une sèche énumération du contenu. Voici d'abord l'étude *Zurück zu Pestalozzi!* du Dr W. Klinke, déjà parue en brochure, et dont notre collaborateur E. Frey a fait ici-même une analyse détaillée. Quand donc les gradués universitaires de la Suisse romande, professeurs de gymnases ou d'universités, consentiront-ils, à l'exemple de leurs collègues de Suisse allemande, d'Angleterre et même de France, à se préoccuper des questions d'éducation première et à y discerner la clef qui donne la solution des problèmes éducatifs à tous les degrés? Combien d'entre eux se préoccupent à l'heure actuelle de... retourner à Pestalozzi!

A l'heure où le groupe des « Stauffacherinnen » déploie chez nos Confédérés une activité multiple, et où l'on prépare chez nous l'éducation ménagère de la jeune fille, l'article du Dr phil. Hedwig Bleuler-Waser, *die Schweizerfrau als Erzieherin zur Tüchtigkeit und Arbeitsfreude* est de toute actualité. Il en est de même de l'étude *Erziehung durch Arbeit*, de M. Ed. Oertli, l'actif promoteur de l'Arbeitsprinzip en Suisse, celui qui a su donner une réalisation concrète et pratique aux concepts un peu nébuleux du professeur universitaire zuricois Seidel.

C'est du reste sous l'égide du travail sous toutes ses formes que se sont placés les auteurs de toutes les études des *Annales* de cette année : le Dr J. Lorenz, dans une pénétrante étude de la psychologie de l'ouvrier suisse, *der Arbeiter als Schweizer*; le Dr Hans Bernhard, dans une étude analogue au point de vue agricole, *der landwirtschaftliche Nachwuchs*; M. J. Biefer, dans *Ertüchtigung und Hebung des schw. Gewerbestandes*. Et voici pour terminer la série deux articles dont les auteurs portent deux noms universellement respectés : l'écrivain et ancien directeur de gymnase Jakob Bosshart plaide la cause de la démocratisation des études supérieures et de l'accession de toutes les capacités, à l'exclusion des médiocrités, aux professions libérales; *Freie Bahn für die Tächtigen in den gelehrten Berufsarten*, tel est le titre suggestif de ce plaidoyer en faveur d'une cause maintes fois défendue dans l'*Educateur*. Et c'est enfin l'illustre Kerschensteiner, directeur des écoles de Munich, qui analyse l'évolution psychologique qui doit s'accomplir chez le candidat à la carrière de l'enseignement : *Die seelische Veranlagung zum Erzieher- und Lehrerberuf*, voilà un sujet digne des préoccupations de tous, et tout particulièrement de ceux qui méconnaissent l'importance d'une préparation professionnelle fondamentale des enseignants de tous les degrés.

Le volume publie enfin le compte rendu de la réunion de la Société suisse d'hygiène scolaire à Lausanne en 1919, les rapports présentés à cette assemblée par MM. Dr Delay, L. Henchoz, Dr Lamazure et L. Genoud, et diverses études d'hygiène publique et scolaire.

E. B.

Pour piqueter et déchiqueter à l'École maternelle et dans la famille, par Mme T. Vincent. Librairie F. Nathan, Paris, 5 fr. 60.

Il s'agit ici d'un moyen connu de faire observer et reproduire des formes données, fleurs, fruits, oiseaux et animaux dans des attitudes diverses, etc. Ce moyen consiste à faire piqueter des modèles reproduits de la sorte sur le carton ou le papier, puis à dessiner, broder ou détacher la forme obtenue, qui peut être ensuite coloriée et collée sur un cahier, ou servir à former une frise faite du travail collectif de toute la classe.

Beau volume, dans lequel chaque modèle est accompagné de quelques lignes d'explication sur la marche à suivre et les matériaux à employer.

E. B.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Les mauvaises classes ¹.

Il n'est pas un maître — ici ou là — qui, une fois au moins dans sa carrière, n'ait dit : « J'ai une bien mauvaise classe cette année, » et qui n'en ait été fâché, et qui n'ait impatiemment attendu que l'année suivante lui ramène une bonne classe, sa classe habituelle, à laquelle il puisse appliquer ses méthodes habituelles, à laquelle il puisse faire faire les devoirs et les exercices habituels. Prenez garde, en effet, qu'une mauvaise classe, ce n'est pas autre chose que cela, c'est une classe à laquelle on n'est pas habitué, et qui ne ressemble pas aux autres. On ne la comprend pas. On a le même nombre d'élèves que l'année précédente, ils ont le même âge, tout paraît semblable, et rien ne va. Les devoirs sont plus faibles, les réponses sont moins bonnes, la marche est plus lente. Alors on dit qu'on a une mauvaise classe.

On la trouve mauvaise, parce qu'on la compare à celle de l'année précédente, et à d'autres encore. Si on ne la comparait pas, elle ne serait ni mauvaise ni bonne, elle serait ce qu'elle est, une classe.

— Vérité de la Palice ! — Oui, quand on présente les choses ainsi. Mais en fait, cette comparaison fâcheuse, cette comparaison qui cause tout le mal, le maître ne cesse involontairement de la faire, et c'est elle qui le guide sans qu'il s'en doute, tout au long de l'année. Il pense non à la classe qu'il a devant lui, mais à celle qu'il avait l'année dernière ou il y a deux ans, à celle qu'il voudrait avoir, à celle qu'il devrait avoir. C'est pour cette classe idéale (idéale, cette année) qu'il a préparé sa tâche, et il s'irrite de ce que sa classe réelle est inégale à cette tâche. Et il dit qu'il a une mauvaise classe.

Il ne le dirait pas, s'il entrait chaque année dans sa classe avec un esprit plus oublieux et plus neuf ; si, au lieu de reprendre chaque année la même tâche achevée, invariable, et de contraindre les élèves à s'en acquitter tant bien que mal,

¹ Sans partager absolument toutes les opinions de M. Roger Cousinet, nous trouvons que son article mérite d'être reproduit ici. (Réd.)

il donnait à chaque classe le travail qui lui convient. Une classe est mauvaise, si elle fait moins bien ou beaucoup moins bien les mêmes choses qu'une autre classe. Mais elle pourrait faire aussi bien d'autres choses, des dictées plus faciles, des problèmes plus simples, des devoirs plus courts, et alors elle ne serait plus une mauvaise classe, elle serait une classe comme les autres. Elle pourrait même devenir une bonne classe. Les enfants n'avancent pas quand ils sont constamment tenus au-dessous de leur ouvrage. Mais quand ils commencent bien au-dessus, on peut hausser peu à peu l'ouvrage.

Quand chacun commencera sa classe, non point par les mêmes exercices que l'année précédente, mais par des *épreuves*, et saura ainsi ce qu'il peut attendre de ses nouveaux élèves, personne ne dira plus : J'ai une mauvaise classe. Car il n'y a pas de mauvaises classes.

(*Revue de l'enseignement primaire.*)

ROGER COUSINET.

POUR L'ÉCOLE ACTIVE

Ecole semi-écolaire.

La fontaine et l'eau.

Introduction. — Un récit. Raconter l'histoire de la chèvre et de ses sept cabris afin de faire voir le loup qui cherchait une fontaine pour y étancher sa soif.

Faire faire, sur l'ardoise, un croquis de cette fontaine. Les tout petits (5 ans) font une fontaine avec des bâtonnets¹ (simple rectangle avec la colonne et le tuyau).

Promenade pour voir différentes fontaines.

Modelage. — Modeler en terre glaise une fontaine vue à la promenade, ou encore la jolie fontaine de *Mon premier livre*, page 60. (Modeler d'abord une plaque pour représenter le terrain et poser la fontaine dessus.)

Leçon de chose. — La fontaine principale du village.

Elocution. — L'utilité de la fontaine et de l'eau. — Aventures ou accidents : à la fontaine, en y allant ou en en revenant. — Comment le paysan abreuve ses vaches. — Comment les paysannes font les « grandes » lessives. (On peut modeler une de ces scènes, c'est plus vivant et plus intéressant encore que de modeler une fontaine seule.)

Grammaire. — 1^o Noms des personnes qui font la lessive à la fontaine du village. — 2^o Noms des choses qu'on lave à la fontaine. — 3^o Noms des parties de la fontaine. — 4^o Noms des animaux qui vont boire à la fontaine et de ceux qui n'y vont jamais.

5^o Devoirs à la maison. Faire trouver et apporter par les élèves des choses qui vont au fond de l'eau et d'autres qui surnagent.

¹ Si la classe ne possède pas de bâtonnets, les élèves peuvent en faire eux-mêmes. Dans une promenade, on coupera de jolies branches droites. On peut les écorcer, les couper de toutes grandeurs, 1, 2, 3, 5, 10 centimètres, et les teindre si l'on veut. La paille ainsi coupée peut aussi remplacer les bâtonnets.

6° Qualificatifs. — Comparaison des différentes fontaines et des différentes eaux : eau fraîche, eau sale, eau pure, eau de pluie, eau de source, eau sulfureuse ou minérale (comme celle que Jeanne boit à Lavey), eau de Cologne, eau de savon, halte ! ne la laissons pas passer sans faire les jolies expériences avec les bulles de savon : ce sont des bulles de toutes grandeurs, parées des plus belles couleurs ; des bulles qui roulent sur une couverture ; des bulles qu'on lance comme des balles, « 10 coups, 13 coups, 20 coups », c'est à celui qui lance sa bulle le plus de fois et c'est une leçon de calcul ! (Voir les nombreuses expériences de Tom Tit dans la *Science amusante*, 1^{re} et 3^e séries.)

7° Verbes. — Indiquer les actions de celui qui fait des bulles de savon, du paysan qui abreuve, des paysannes qui font la lessive. Tous les exercices où l'enfant agit et parle permettent d'employer les temps les plus usités.

Lecture et orthographe. — La fontaine. — Apprendre le son *ai*.

Pliage. — Un gobelet. — Bateaux.

(On peut faire des bateaux avec des coquilles de noix ; voir le livre : *200 jouets qu'on peut faire avec des plantes.*)

Calcul. — (Pour les « petits ») : Calculer avec ces bateaux placés dans une cuvette.

(Pour les « grands ») : Etude du litre et du décilitre.

Dessin. — Bulles de savon. — La lessive. — Un paysan qui abreuve son bétail.

Pour les tout petits : Découpage et collage. — Découper des linges, des mouchoirs, des tabliers, etc. Découper des bulles de savon de toutes couleurs.

Peinture. — Peindre les modelages avec la couleur à l'eau (mettre peu d'eau).

Education morale. — La propreté.

Poésie. — La fontaine ou l'eau.

Chant. — Ah ! voyez comme à la fontaine... — La bulle légère. — Savez-vous où l'on achète les jolis visages blancs ? (Pour les petits.)

Gymnastique. — Aller au trot comme le cheval qui va boire. — Puiser et verser de l'eau.

Exercices respiratoires. — Imiter les soupirs (de fatigue ou de soulagement) des mamans après la grande lessive.

B. Mz.

ORTHOGRAPHE ET VOCABULAIRE

POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR (*suite*)¹.

N° 13

Lecture-Copie.

ia, io, iu, ié, iè, ui.

Le piano est sonore. La lumière est vive. Le sac de cuir est usé. La rivière déborde. Samuel a bu de la bière. La bière est brune. La tuile est cassée. Irma porte la salière. Emile a suivi Camille. La première écolière dira la prière. Ida est la dernière.

le piano	la première	une écolière	la cuisinière
Maria	la dernière	la salière	la tuile
la lumière	la prière	la rivière	la suie
il a suivi	la bière	la cuisine	la pluie

¹ Voir l'*Educateur* du 12 juin et du 21 août 1920.

Dictée.

L'arbre borde la rivière. Ma mère a bu de la bière. Elle est malade. Lina dira la prière. La lumière de la lune est pâle. La tuile est brune. La pluie arrose la terre. Ida sortira la dernière.

N° 14

Lecture-Copie.

ou, pou, tou, sou, rou, lou, out, our, oul.

Mina promène sa poupée. Où est la poule? Elle est sur la route. Pose la soupière sur la table. Le coucou a crié : coucou, coucou. Louise a couru. Elle l'a trouvé. Le coucou est parti. Toute la troupe l'a poursuivi. La toupie a tourné sur la table. La boule a roulé sous la table. Raoul a vu l'ours de Berne.

nous, vous, sous.

Faire remarquer l's final qui ne se prononce pas.

la joue	la soupe	le coucou	l'ours
la roue	la troupe	le trou	Raoul
la moue	la boule	le pou	la poule couve
la poule	la toupie	il tourne	la bourse
la route	la soupière	pour	la course

Dictée.

Elisa soupire. Elle a cassé la soupière. Julie joue du piano. La poule a couru sur la route. Louise l'a poursuivie. Raoul a trouvé le livre de Marie. Emile a troué sa culotte. La poule couve. Ida a tué le pou.

N° 15

Lecture-Copie.

j. J. — je, jo, ja, ji, ju, jé.

Julie secoue la nappe. Jérémie a troué sa culotte. Je mène Julia à l'école. Je joue du piano. Raoul écoute. Louise ourle une jolie jupe pour Julie. Le journal du père est arrivé. Il dira la nouvelle du jour. Irma a cassé le joujou de la petite Elisa.

Julie	je joue	le jour	la jolie jupe
Jérémie	le journal	la journée	

Dictée.

Julie soupire. Elle a perdu son livre. Elle sera punie. Elle ira derrière la porte. Raoul joue du piano. Il lira le journal. Le père est arrivé. Il dira la nouvelle du jour. Louise ourle une jolie jupe. Je porte la petite Marie à l'école. La journée est courte.

N° 16

Lecture-Copie

f. F. — fi, if; fu, uf; fo, of; fa, af; fou, ouf; fr.

Verse le café de la cafetière Fédor. Victorine offre une carafe pour la fête de sa mère. La fourmi est active. Julie fermera le four. Le soldat dévissera le fusil avec le tourne-vis du canif. Raoul est affamé. Ernestine a cousu la robe avec du fil. Le canif a une forte lame.

Fédor	le fil	la carafe	Frida
Félonise	le canif	le café	Frédéric
il frappe	le fusil	la cafetière	le fifre
il ferme	le four	la fête	
il fume	la fourmi	le frère	

Dictée.

Félonise coudra sa robe avec du fil. Frédéric a vu la foule de la rue. Le soldat frappe le sol avec son fusil. Le frère de Frida fera de la pâte avec la farine du blé. René a joué du fifre. Frida a prêté le livre de Denise. Elisa vous apporte une rose. La toupie est sous la table. Frida a frappé à la porte.

N° 17

Lecture-Copie.

g. G. — ga, go, ag, og, gu, ug, gl, gr.

La robe de Frida a une jolie garniture. Eva garnira le col avec de la mousseline. Elle le fermera avec une agrafe. Gustave a égaré le canif du père sur la route de la gare. Arnold ira sur la galerie. Il fera une rigole pour la pluie. Il regarde par la fenêtre. Le canari a volé sur l'arbre de la cour. Gustave l'a attrapé. La règle de Louise est sous la table.

la gare	une agrafe	elle garnira	il a glissé
la galerie	une règle	une église	
la rigole	Gustave	grise	
il regarde	une garniture	grosse	

Dictée.

Eva a garni la robe de Marie avec une jolie mousseline grise. Arnold ira à l'église. Olga a glissé sur la mousse. Gustave fera une grosse rigole pour la pluie. Irma agrafe le col de Caroline. Frida a regardé le livre d'Elise. Arnold a économisé une grosse somme.

(A suivre.)

L. CANTOVA-CHAUSSON.

LEÇON DE CHOSE

Degré inférieur

La plume.

Prenez vos plumes. Pourquoi les employez-vous? Reposez-les. Reprenez-les. Par quoi les saisissez-vous? Et avec quoi écrivez-vous? Enlevez le bec. Que vous reste-t-il? (*porte-plume*)

Regardez *la tige* de bois. Quelle est sa couleur? De quel bois est-elle faite? Passez les doigts dessus. Comment est-ce? Regardez à la lumière. Pourquoi est-ce que ça brille? Comment doit-on tenir le porte-plume?

Et *le fer*? Quelle forme a-t-il? Comment tient ce petit tuyau? Où se ferme-t-il? Qu'a-t-il écrit sur son dos? Pourquoi est-il en fer? Regardez à l'intérieur. Quelle couleur ont les 2 ailes? A quoi servent-elles? Glissez-y votre bec. Sortez-le, remettez-le. (Faire dire ce que l'on fait: je prends le bec entre le pouce...)

Maintenant tenez la plume comme pour écrire. Où mettez-vous vos doigts?

Qu'arriverait-il s'il n'y avait pas le fer ? Qui vous a donné cette plume ? Qui l'a payée ? Avez-vous le droit d'en faire ce que vous voulez ? De l'abîmer ?

Savez-vous avec quoi nos grands-pères écrivaient ? Et qui leur payait leurs plumes ?

Morale : reconnaissance et soins.

Résumé en chœur et répétition des mots nouveaux.

L. A.

ORTHOGRAPHE.

Degré moyen.

XIII. — Les terminaisons des verbes au singulier.

TEXTE : *La chèvre de M. Seguin. II^{me} partie.* — Les élèves chercheront dans ce chapitre : 1^o. Les verbes à la première personne du singulier ; 2^o. ceux à la deuxième personne du singulier, et 3^o. ceux à la troisième personne du singulier. — Ils trouveront par exemple :

1^o. Je me languis. — J'allonge la corde. — Je veux aller dans la montagne. — Je lui donnerai des coups de corne. — Je te sauverai. — Je vais t'enfermer. — 2^o. Tu es attachée. — Tu ne sais pas. — Que feras-tu ? — Tu y resteras toujours. — Tu veux nous quitter. — 3^o. Il laissa tomber son écuelle. — Blaquette répondit. — Le loup viendra. — Il a mangé. — Elle s'est battue. — Le loup se moque. — Est-ce que l'herbe te manque ?

OBSERVATIONS : A la première personne, nous voyons que dans : j'allonge, le verbe est terminé par *e* ; dans : je me languis, je vois, par *s*, et dans : je lui donnerai, je te sauverai, par *i*. Il n'y a jamais *t*.

A la deuxième personne, dans : tu es, tu sais, tu feras, il y a toujours *s* ; tu veux prend *x*, comme tu peux.

A la troisième personne, nous trouvons d'abord *e* dans : le loup se moque, l'herbe te manque ; puis *a* : il laissa, le loup viendra, il a ; il y a aussi *t* : elle s'est battue, B. répondit, il avait ; il n'y a jamais *s*.

RÉSUMÉ : A la première personne du singulier les verbes ne prennent jamais *t* ; à la deuxième, ils ont toujours *s* ou *x* ; à la troisième, jamais *s*.

EXERCICES ORAUX : a) Les élèves chercheront dans un chapitre de lecture les verbes au singulier et en expliqueront la terminaison. Exemples : L'escargot sur le mur. (Dupraz et Bonjour, page 15.)

Un petit garçon était assis au pied d'un mur, derrière une maison ; il tenait un livre à la main, et ses yeux étaient pleins de larmes.

Qu'y a-t-il qui te fasse de la peine, mon petit ami ? lui dit la vieille femme à qui appartenait la maison, etc.

b). Le maître lira le morceau suivant, ou tout autre ; les élèves indiqueront les verbes et les épelleront :

La leçon du caniche. (Dupraz et Bonjour, 312.)

- « Vois-tu, caniche, il faut t'instruire,
- » Tu ne sais pas même épeler :
- » C'est honteux ! Si tu savais lire,
- » Tu pourrais beaucoup mieux parler.

- » Attention ! *J'ouvre* le livre
- » Nous allons dire l'A, B, C,
- » Caniche, et *souviens-toi* de suivre.
- » Il *faut* avoir bien commencé.

- » *Regarde* un peu cette machine :
- » *C'est* un A. Tu *peux* bien dire A,
- » Ou tâcher du moins, *j'imagine*...
- » Tu *bâilles*? Bon ! *c'est* toujours ça. » etc.

EXERCICES ÉCRITS : a) RÉDACTION : *la matinée de l'écolier*. Les élèves racontent :
Chaque jour, je me lève. Je fais ma toilette avec soin. Je déjeune. Je dis : au revoir à mes parents et je pars pour l'école. Là, je travaille courageusement, car je veux m'instruire. Je suis toujours attentif et je réponds poliment au maître. J'écris, je lis, je calcule, je récite mes leçons. A la récréation, je sors dans la cour, je m'amuse, je cours, je joue avec mes camarades. A onze heures, je vais à la maison.

b). Après correction, ce petit travail sera mis à la deuxième, puis à la troisième personne du singulier.

c). On pourra l'écrire aussi en commençant par : *Hier, je me levai...* ou *demain, je me lèverai...*

(A suivre.)

J. T.

ARITHMÉTIQUE

Degré intermédiaire.

Le mètre carré.

Le mètre carré (m^2) est un carré qui a 1 m. de chaque côté. C'est l'unité des mesures de surface.

Le mètre carré (m^2) a 100 décimètres carrés (dm^2). (Dessinez, au tableau noir, 1 m^2 et divisez-le en 100 dm^2 .)

a) CALCUL ORAL

1° Pour avoir 1 m^2 que faut-il ajouter à : 40 dm^2 , 55 dm^2 , 20 dm^2 , 37 dm^2 , 81 dm^2 , 56 dm^2 , 73 dm^2 , 28 dm^2 , 15 dm^2 , etc. ?

2° Réduisez en dm^2 : 4 m^2 , 3 m^2 , 7 m^2 , 10 m^2 , 9 m^2 , 2,3 m^2 , 1,9 m^2 , 0,47 m^2 , 40,12 m^2 , 0, 285 m^2 , $\frac{1}{2}$ m^2 , $\frac{1}{5}$ m^2 , $\frac{1}{4}$ m^2 , $\frac{1}{10}$ m^2 ; $\frac{3}{4}$ m^2 , $\frac{4}{5}$ m^2 , etc.

3° Réduisez en m^2 : 200 dm^2 , 800 dm^2 , 1000 dm^2 , 700 dm^2 , 850 dm^2 , 325 dm^2 , 1260 dm^2 , 50 dm^2 , 20 dm^2 , 4 dm^2 , etc.

b) CALCUL ÉCRIT

1. Une cuisine a une surface de 11,7 m^2 . Combien, pour la carreler, faudrait-il de planelles de 3 dm^2 . (Rép. 390.)

2. Une dalle de marbre de 1,2 m^2 de surface pèse 300 kg. Quel est le poids d'un dm^2 de cette dalle ? (Rép. 2,5 kg.)

3. On veut peindre une paroi ayant 7 m^2 . Combien paiera-t-on, à raison de fr. 3,50 le m^2 , s'il y a lieu de déduire 3 ouvertures ayant chacune 40 dm^2 . (Rép. fr. 20,30.)

4. Le feuillet d'un livre a une surface de $2,4 \text{ dm}^2$. Exprimez, en m^2 , la surface qui serait couverte par les 250 feuillets dont ce livre est composé ? (Rép. 6 m^2 .)

5. Une lame de parquet, de 4 dm^2 , coûte fr. 0,70. A combien reviendra le parquet nécessaire pour une pièce de $25,6 \text{ m}^2$? (Rép. fr. 448.)

6. On a payé fr. 3 pour un tapis de 15 dm^2 . Quel sera le prix d'un tapis de même qualité ayant une surface de $2,4 \text{ m}^2$? (Rép. fr. 48.) F. M.

Degré supérieur.

Poids brut. Poids net. Tare.

Le *poids brut* d'une marchandise est le poids de cette marchandise avec l'emballage. Si l'on dit qu'un tonneau d'huile pèse *brut* 253 kg., cela signifie que l'huile et le tonneau pèsent ensemble 253 kg. Les frais de transport (chemin de fer, camionnage), les droits de douane, sont payés sur le *poids brut*.

Le *poids net* d'une marchandise est le poids de la marchandise seule, sans l'emballage. Les denrées sont payées généralement d'après leur *poids net*.

On nomme *tare*, l'emballage d'une marchandise (tonneau, caisse, sac, corbeille, etc.).

On obtient le *poids net* en soustrayant la *tare* du *poids brut*.

$$\begin{aligned} \text{Poids net} &= \text{Poids brut} - \text{tare} \\ \text{Poids brut} &= \text{Poids net} + \text{tare} \\ \text{Tare} &= \text{Poids brut} - \text{poids net} \end{aligned}$$

Quelquefois, l'emballage est vendu avec la marchandise, au même prix que celle-ci ; c'est ce que l'on appelle *brut pour net*. Un bidon de confiture pesant *brut* 5 kg., sera vendu au même prix que 5 kg. de confiture, sans s'occuper de la *tare*. Le client paie ainsi le bidon au même prix que la confiture, mais il n'a pas besoin de retourner le bidon. Ce mode de faire s'emploie lorsque l'emballage n'est pas d'un poids très élevé (papier, carton, fer-blanc) et pour des marchandises vendues en petite quantité (thé, cacao, chocolat, biscuits, miel, etc.) Habituellement, l'emballage (tonneau, bombonne, sac, caisse) est facturé à part.

a) CALCUL ORAL

1) Quel est le *poids net* des marchandises suivantes :

<i>Poids brut</i>	<i>Tare</i>	<i>Poids net</i>
38 kg.	11 kg.	?
256 g.	23 g.	?
3 t.	14 q.	?
261 kg.	39,5 kg.	?

2) Cherchez la *tare* des marchandises ci-après :

<i>Poids brut</i>	<i>Poids net</i>	<i>Tare</i>
520 kg.	495 kg.	?
91 »	83 »	?
1240 »	365 »	?
17,4 »	2,9 »	?

(etc.)

3) Cherchez le *poids net* :

<i>Poids brut</i>	<i>Tare</i>	<i>Poids net</i>	
70 kg.	10 ‰	?	
650 »	20 ‰	?	
120 »	5 ‰	?	
340 »	15 ‰	?	
16 »	25 ‰	?	
108 »	50 ‰	?	etc.

b) CALCUL ÉCRIT

1° Un char de foin pèse brut 2150 kg. Quelle est la valeur du fourrage, à fr. 30 les 100 kg., si la tare est de 525 kg. ? (Rép. fr. 487, 50.)

2° Un wagon de houille pèse brut 17 1/2 t., tare 40 ‰. Il a coûté fr. 2310. Quel est le prix d'un q. de houille ? (Rép. fr. 22.)

3° Le poids brut d'un fût d'huile est de 320 kg., tare 15 ‰. Combien contient-il de litres d'huile, sachant que le litre pèse 850 g. ? (Rép. 320 l.)

4° Je reçois un bidon de miel de 10 kg. que je paie fr. 56 *brut pour net*. Le bidon vide pèse 1,2 kg. et vaut 1 fr. A combien m'est revenu le kg. de miel ? (Rép. fr. 6,25.)

5° Un sac de café pèse brut 55 kg., tare 2 ‰. On ne vend 40 kg. à fr. 4,75 le kg. et le reste à fr. 5. Quelle somme totale retirera-t-on ? (Rép. fr. 209,50.)

6° Un ballot de tabac pèse brut 96 kg., tare 12 1/2 ‰. Combien pourra-t-on faire de paquets de 125 g. ? (Rép. 672 paquets.)

F. M.

POUR L'ÉDUCATION MORALE

Turenne et les voleurs.

Une nuit que Turenne passait sur le rempart de Paris, des voleurs arrêtaient son équipage ; ils lui prirent tout ce qu'il avait sur lui et ne lui laissèrent qu'un diamant auquel il était extrêmement attaché, sur la promesse qu'il leur fit de leur donner cent louis.

Le lendemain, l'un d'eux fut assez hardi pour se présenter à son hôtel. Il s'y fit introduire, quoi qu'il y eût une nombreuse compagnie ; il s'approcha de l'oreille de Turenne, lui rappela sa promesse de la veille, et reçut les cent louis qu'il était venu chercher.

Turenne lui laissa le temps de s'éloigner ; après quoi il conta son aventure à l'assemblée. Tout le monde parut surpris de sa conduite. « Pourquoi vous étonner ? dit-il. *Un honnête homme est esclave de sa parole* : il doit remplir ses engagements, même envers de malhonnêtes gens. »

RAMSAY.

PENSÉE

Nous savions que si nous voulions atteindre les gens et nous assurer leur collaboration, le sûr moyen était de leur donner quelque chose à faire.

ANGELO PATRI.

VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS. — **Valeyres s. Ursins**: fr. 2400, logement et plantage; 30 septembre. — **Ballaigues**: fr. 2400, logement et jardin; 24 septembre. — **Sergey**: fr. 2400, logement et plantage; 24 septembre. — **Villars-Bramard**: fr. 2500, logement, jardin et 7 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 24 septembre.

INSTITUTRICES. — **Cully**: fr. 2000, logement, éventuellement plantage; 24 septembre. — **Montreux (Veytaux)**: fr. 2300 pour toutes choses, plus 6 augmentations de fr. 125 chacune, tous les 3 ans de service dans le canton. La titulaire sera tenue d'avoir son domicile dans la commune. Les candidates sont invitées à s'abstenir de démarches personnelles; 24 septembre.

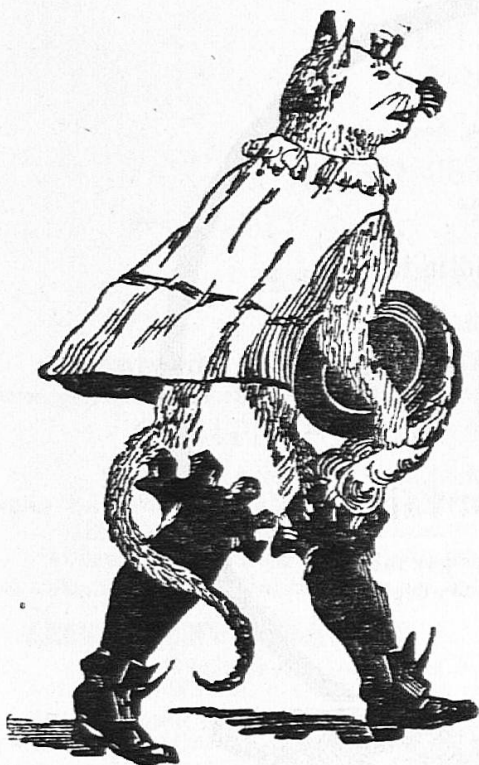
Cours d'Écriture Ronde et Gothique

avec directions pour maîtres et élèves. 4^{me} édition

La partie allemande de cet ouvrage a paru en 21^{me} édition.

Prix d'un exemplaire fr. 1.50. Pour des classes rabais.

Dans les Papeteries et chez **BOLLINGER-FREY**, Bâle.



Nous offrons pendant
qu'il y a du stock:

Sandales, cuir brun, flexibles :

N ^{os} 22 à 26	Fr.	8.75
» 27 à 34	»	10.75
» 35 à 39	»	12.75

Pantoufles, satin, toutes nuances,
semelle feutre, N^{os} 35 à 41 . . . » 4.75

Pantoufles, feutre, semelle cuir,
N^{os} 36 à 41 » 5.75

Pantoufles, satin, à brides, semelle
feutre, N^{os} 22 à 34 » 3.95

Socques, non fourrées, pour da-
mes et garçons. » 5.75

Envoi contre remboursement

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

Outils de Jardin



Meubles de Jardin

Ustensiles de cuisine
et de ménage.

FRANCILLON & C^{ie}
Société anonyme
Lausanne
— Année de fondation 1722 —



Exactitude
Beauté
Solidité

ZENITH

La montre parfaite

Demandez catalogues illustrés par fabrique
des Montres Zenith au Locle, dép. F.



En vente chez les bons horlogers.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 39.

LAUSANNE, 25 septembre 1920.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

VENTE
en
ARGENT FRANÇAIS

Dès le 1^{er} juillet, la

Bonification de change

sur les

ouvrages de provenance française

est appliquée comme suit :

- a) pour les achats jusqu'à concurrence de fr. 50 : **Rabais 30 %**.
- b) pour les achats dépassant fr. 50 : **paiement en argent français** avec majoration de **10 %** pour frais de port et d'emballage, conformément aux conditions appliquées par les éditeurs français.

Les versements en francs français peuvent être faits en billets de banque ou en chèques sur Paris.

Effectuer un premier versement de fr. 50 français au minimum pour bénéficier des conditions ci-dessus indiquées. Les livres commandés seront alors portés en compte au fur et à mesure de leur envoi.

Envoi à l'examen sur demande des nouveautés.

Nous prions les abonnés et lecteurs de l'EDUCATEUR de visiter nos magasins de Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, où ils trouveront un assortiment considérable de livres.